

## PROFIT WARNING SUR LES RESULTATS DU 1er SEMESTRE 2012

Dans une conjoncture internationale toujours marquée par les menaces de récession et devant la persistance des difficultés relevées au niveau du secteur des BTP particulièrement aux USA, Espagne..., le producteur national du PVC continue de subir :

- le dumping pratiqué par les producteurs américains, comme le démontrent les statistiques de l'Office des Changes faisant ressortir, durant le premier semestre 2012, une forte augmentation des importations du PVC en provenance des USA de l'ordre de +37,5% par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

Dans ce contexte défavorable, la SNEP s'attend à une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre de 14% due à la régression du volume des ventes de PVC qui a enregistré un repli de 18,7%. Aussi, pour pouvoir sauvegarder ses parts de marché, la SNEP a été contrainte de s'aligner sur les prix dumping d'importation au dépend de ses marges ce qui devrait affecter fortement ses résultats.

Pour contrecarrer les méfaits de cette concurrence déloyale, la SNEP a introduit une requête auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies (Département du Commerce Extérieur) pour la mise en œuvre des mesures antidumping sur les importations du PVC en provenance des USA conformément aux règles et procédures prévues par l'Accord Antidumping de l'OMC.

Cette requête a donné lieu à l'ouverture de l'enquête antidumping ainsi que l'instauration de déclaration préalable à l'importation (D.P.I) sur les importations de PVC en provenance des USA.

Confiante quant à l'issue de cette enquête pour la correction des distorsions qui caractérisent le marché du PVC marocain par l'application des mesures antidumping à l'instar des autres pays comme la Turquie, le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Australie, l'Argentine..., la SNEP poursuit ses efforts de développement pour l'optimisation de ses charges d'exploitation.